

COMMUNE DE THIERS

DCM 2025 – 81

MARCHE DE TRAVAUX

Travaux de réseau d'eau potable avec pose d'un débitmètre

Le Maire de la Commune de THIERS,

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122- 22 ;

**Vu** le Code de la Commande Publique ;

**Vu** la délibération en date du 4 juillet 2020 donnant délégation du Conseil Municipal au Maire conformément à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la consultation passée sans publicité ni mise en concurrence en raison du montant inférieur à 40.000 € HT ;

**Considérant** que la Ville de THIERS souhaite procéder à des travaux de réseau d'eau potable avec pose d'un débitmètre ;

**Considérant** qu'il est nécessaire de recourir aux services d'un prestataire en capacité de mener à bien ces travaux relatifs au réseau d'eau potable ;

**Considérant** la proposition de l'entreprise SAS CROCOMBETTE ET FILS (63300 ESCOUTOUX) pour un montant total de 11 239,38 euros Hors Taxes (HT).

**DÉCIDE**

**ARTICLE 1<sup>er</sup> :**

Un marché de travaux pour procéder à des travaux de réseau d'eau potable avec pose d'un débitmètre, est conclu avec l'entreprise SAS CROCOMBETTE ET FILS (63300 ESCOUTOUX) pour un montant total de 11 239,38 euros Hors Taxes (HT).

**ARTICLE 2 :**

La présente décision :

- fera l'objet d'un rendu d'utilisation de la délégation devant le Conseil Municipal au cours de sa prochaine séance publique,
- sera transmise en sous-préfecture, au titre du contrôle de légalité,
- sera transmise aux régisseurs.

Fait à Thiers, le 29 octobre 2025

Le Maire,



Stéphane RODIER

